



Route de Moudon 32
1670 Ursy
021/ 909.04.81
www.creche-le-bourillon.ch

Assemblée générale du 21 mai 2024 à 20h à la salle communale d'Ursy

A 20h précises, la Présidente de l'Association Le Bourillon, Madame Sophie Progin, ouvre l'assemblée générale de l'association et souhaite la bienvenue pour nos assises à la salle communale mise à disposition gracieusement par la Commune d'Ursy.

Conformément aux statuts les membres ont été convoqués par courriel le 30 avril 2024. L'ordre du jour est le suivant :

1. Souhais de bienvenue et nomination des scrutateurs,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 31.01.2024,
3. Rapport de Mme la Présidente,
4. Rapport de Mme la Directrice,
5. Comptes 2023,
 - 5.1 Présentation,
 - 5.2 Rapport de l'organe de contrôle,
 - 5.3 Approbation,
6. Budget 2025,
 - 6.1 Présentation,
 - 6.2 Approbation,
7. Démissions et élections au comité,
8. Divers.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer. Elle demande à Madame Justine Buffe de bien vouloir fonctionner en tant que scrutatrice. Mme Buffe officiera aussi comme Présidente en cas de bulletin à vote secret si nécessaire.

L'assemblée compte 15 personnes présentes dont 12 parents et membres du comité et 3 membres du personnel.

2. Approbation du PV de l'Assemblée extraordinaire du 31.01.2024

Le procès-verbal est à disposition sur le site internet et de ce fait ne sera pas lu à moins que la lecture soit demandée.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

La Présidente remercie Madame Florie Pico pour la parfaite rédaction de ce procès-verbal.

3. Rapport de la Présidente :

Depuis le 31 janvier 2024, le comité s'est réuni à quatre reprises pour assurer le bon fonctionnement de la structure. La Présidente a consacré 40 heures à la gestion du personnel, à la révision des comptes de 2023, et à l'établissement du budget pour 2025. Elle a exprimé sa gratitude envers ses collègues pour leur investissement considérable dans les domaines de l'informatique, du déménagement, et de la gestion du personnel.

Depuis le 1er mai 2024, Madame Nicole Kolly a pris la direction de la crèche en tant que directrice. Le comité se réjouit de pouvoir bénéficier de ses compétences, permettant ainsi aux membres du comité de se concentrer davantage sur leurs fonctions plutôt que sur des tâches de gestion du personnel.

La Présidente a invité tout le personnel à assister à cette assemblée. Elle a exprimé sa profonde reconnaissance pour le dévouement et le professionnalisme au sein de la crèche Le Bourillon, soulignant le remarquable travail accompli par chaque membre fidèle depuis plus d'un an. Cette autonomie démontre l'expérience, les compétences et l'engagement envers le bien-être des enfants.

La politique d'accueil exclusivement assurée par du personnel professionnel reflète l'engagement envers l'excellence, garantissant un environnement sûr et propice au développement des enfants. La Présidente a également noté les progrès positifs dans la formation des deux apprenti-e-s, saluant le soutien et l'encadrement de l'équipe, essentiels pour leur développement et intégration.

Elle a également exprimé sa sincère gratitude aux parents pour la confiance accordée à la crèche et a remercié chaque membre du comité pour son travail dévoué, son expertise, et son engagement. Elle a utilisé la métaphore d'un navire pour décrire la crèche comme un bateau naviguant avec un comité solide et dévoué, soulignant la collaboration essentielle pour un fonctionnement harmonieux.

Les plans des travaux, débutés en avril dans les nouveaux locaux à Vauderens, ont été présentés.

En réponse à une question sur la répartition des salles de sieste, il a été précisé qu'un groupe de trotteurs sera créé pour répondre aux besoins des enfants.

4. Rapport de la directrice :

Madame Anne Pittet a présenté les projets et activités récents de la crèche :

- **Bacs à Sable** : Rachel Baudois, éducatrice, a installé des bacs à sable plus spacieux à l'extérieur pour les grands, ce qui a été bien accueilli.
- **Activités de Saison** :
 - **Grands** : Chasse aux œufs.
 - **Petits** : Activités sensorielles.
 - **Salle de Gym** : Utilisation pour des activités sportives et découverte lorsque la salle est libre.
- **Événements à Venir** :
 - **Journée Mondiale des Parents (1er juin)** : Un cadeau sera offert aux parents.
 - **Semaine Verte (1er au 5 juillet)** : Les grands participeront à une semaine d'exploration de la nature. Les horaires des enfants sont importants. Les trotteurs de la nurserie peuvent aussi participer, et les enfants rentrent chez eux chaque soir.
 - **Fête de l'Été (12 juillet)** : La fête, organisée par les apprentis sur le thème de la fête foraine, accueillera les parents.
- **Semaine Thématique Euro (17 juin au 12 juillet)** : Les enfants exploreront les drapeaux, le football, et les nationalités européennes, avec des plats typiques préparés par la cuisinière.
- **Journée au Zoo de Servion (18 juillet)** : Organisée par l'apprenti Jonas, avec un bus. Quatre enfants de la nurserie participeront également.
- **Nuit à la Crèche** : Prévues pour les futurs écoliers, avec un film, un souper (pizzas et pop-corn), et trois salles pour dormir selon les affinités. Ce rituel annuel marque le départ de 24 enfants vers l'école.
- **Projets Futurs** : D'autres projets sont en préparation et seront présentés ultérieurement.

En réponse à une question sur le départ des enfants, la Directrice a confirmé qu'il y a un système d'inscription en place.

Madame Nicole Kolly, récemment nommée Directrice, s'est brièvement présentée lors de la réunion. Elle a une vaste expérience dans le service de l'enfance et de la jeunesse, où elle a géré des situations complexes telles que les décisions de placements d'enfants hors de leurs contextes familiaux. Elle est habituée à naviguer dans des contextes délicats. Madame Kolly exprime son enthousiasme pour ce nouveau poste et son désir de collaborer étroitement avec l'ensemble du personnel de la crèche. Étant également parent, avec ses jumelles actuellement inscrites à la crèche, elle apporte une perspective réaliste et est pleinement consciente des enjeux et défis qui l'attendent

5. Comptes 2023 :

La Présidente passe la parole à Mme Florie Pico pour la présentation des comptes 2023.

Bilan de l'exercice 2023

L'année 2023 se termine avec un bénéfice de CHF 7'989.12.

Débiteurs

Le délai moyen d'encaissement des créances est de -1 jour, car la plupart des parents paient leurs forfaits à l'avance. Cette pratique contribue positivement à la santé financière de la crèche. Malgré quelques rappels envoyés, tous les parents se sont acquittés de leurs factures, et les créances douteuses ont été complètement amorties (débit de créances douteuses : CHF 0).

Stocks et affaire juridique

Un stock de gants en nitrile a été enregistré. La crèche est actuellement impliquée dans une affaire juridique liée à un contrat excessif signé par l'ancienne direction. Ce contrat, en allemand, prévoit la livraison de 2160 boîtes de 100 gants à CHF 8.90 la boîte, répartie sur trois ans (720 boîtes par an). En fin d'année, un rappel de CHF 19'554.- a été reçu. Par l'intermédiaire de son assurance juridique, la crèche a mandaté un avocat qui a conseillé de suspendre tous les paiements en attendant la résolution de l'affaire. Le montant de CHF 19'554.- n'a pas fait l'objet de rappels ultérieurs, laissant l'issue de l'affaire incertaine. Pour l'instant, le bilan inclut un montant de CHF 1'068.- correspondant au premier paiement effectué et aux 12'000 gants stockés chez le fournisseur.

Actifs et passifs transitoires

Les actifs transitoires comprennent des charges payées à l'avance pour 2024 et des produits reçus en 2024 mais relatifs à 2023, notamment les subventions cantonales.

Immobilisations

Les postes de machines, appareils et mobilier incluent un réfrigérateur et une table à langer en début d'année, ainsi que l'achat d'un sèche-linge et d'un PC en 2023.

Provisions La provision pour déménagement a été augmentée de CHF 10'000.- en prévision de la fin de l'année.

Santé financière La santé financière de la crèche est positive, les fonds propres couvrant largement les actifs immobilisés et circulants, ainsi que les dettes à court terme.

Compte de pertes et profits

Produits Les recettes des pensions pour enfants ont augmenté de CHF 20'000.-, passant de CHF 896'458.- en 2022 à CHF 906'604.- en 2023, grâce aux efforts de Mme Pittet pour remplir la crèche. Des fonds supplémentaires ont été obtenus grâce à des dons de la commune d'Ursy, du Kiwani Club de la Glâne, et une entreprise, ainsi qu'une demande de don à la Loterie Romande.

Charges Les charges directes liées à l'alimentation ont augmenté en raison du nombre accru d'enfants. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 697'307.75, contre CHF 747'291.90 en 2022. Les charges d'électricité ont également augmenté. Un ajustement LPP favorable et un remboursement fiscal ont permis de constituer une provision pour le déménagement de CHF 10'000.- et de boucler les comptes avec un bénéfice.

Conclusion Les comptes sont équilibrés et la crèche s'autofinance. Cependant, un effort constant est nécessaire pour trouver des fonds supplémentaires afin de financer des investissements futurs.

5.2. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation :

Madame Winz a été nommée vérificatrice permanente des comptes.

Les comptes 2023 ont été vérifiés et audités par Madame Winz et Monsieur Hug.

Mme Winz lit le rapport des comptes qui propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2023 tels que présentés.

La Présidente remercie les deux vérificateurs pour leur engagement.

Par vote à main levée, les comptes 2023 ont été acceptés à l'unanimité des membres présent-e-s.

La Présidente remercie Mme Florie Pico pour son travail et la parfaite tenue des comptes de l'association.

6. Budget 2025

La Présidente passe à nouveau la parole à Mme Florie Pico qui présente le budget 2025.

La nouvelle crèche comptera 44 places, dont 28 pour les grands et 16 pour les bébés et trotteurs. Par prudence, le budget 2024 est basé sur une moyenne annuelle de 41 enfants ; ce qui correspond à un taux de remplissage de 93,18 %.

Subventions : des demandes de subventions seront déposées auprès de l'Etat de Fribourg (Frs 5000.- par place supplémentaire par an, soit Frs 55'000.-) et auprès de l'OFAS (Frs 5000.- par place supplémentaire pour deux ans, soit Frs 110'000.- réparti sur 2 ans).

Repas : les repas seront fournis pas un service externe (RSG, réseau santé Glâne) à Frs 9.50 TTC par repas. La contribution parentale reste inchangée à Frs 7.00 TTC par repas pour 2025.

Charges du personnel : au niveau des charges du personnel, une étude minutieuse a été effectuée par Madame Kolly et au regard des futurs besoins proportionnellement au taux de remplissage, les charges du personnel sont estimées Frs 974'733.60. Le poste de la cuisinière/personnel de nettoyage est supprimé.

Autres subventions : L'Etat de Fribourg contribuera à hauteur de Frs 2'000.- pour les places d'apprentissage en raison du fonds de soutien à la formation en entreprise.

Loyers et investissements : Les loyers augmenteront en raison de locaux plus spacieux. Un investissement de Frs 110'000.- est prévu pour le déménagement et les travaux d'aménagement. Une entreprise de nettoyage s'occupera des nettoyages et de l'évacuation des déchets.

Prévisions : un exercice équilibré est prévu avec une perte de Frs 256.09

Par vote à main levée, le budget 2025 a été accepté à l'unanimité des membres présent-e-s.

La Présidente remercie Mme Florie Pico pour son travail concernant l'établissement du budget 2025 de l'association.

7. Elections du comité

Comme le mentionne les statuts, art. 20, le comité est constitué de 5 à 7 personnes, dont au moins deux parents plaçant et deux membres de la commune d'Ursy. Le comité se constitue et s'organise lui-même. Les membres du comité sont élu-e-s pour une période de 3 ans.

Les élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Voici les membres du comité actuel :

- Sophie Progin, Présidente,
- Christine Ruef, Vice-Présidente,
- Aurélie Fontaine, **démissionnaire**,
- Stéphanie Perruchoud, secrétaire du comité,
- Nicolas Bourquenoud qui restera encore une année au maximum sa fille commençant l'école,
- 1 poste vacant, Amélie Gerardi **qui n'a pas encore été remplacée.**

➤ **Membres démissionnaires**

Depuis la démission de Mme Amélie Gerardi le 31 janvier 2024, le poste vacant n'a pas encore été pourvu. Mme Fontaine a exprimé son regret de quitter le comité en raison de son déménagement dans la Broye, ce qui rend sa participation à Ursy trop difficile. Elle a encouragé les autres parents à s'investir, soulignant que le travail au comité a considérablement diminué.

En réponse à une question d'une maman sur les responsabilités, Mme Fontaine a précisé son rôle dans la recherche de fonds, les entretiens d'embauche, et les réunions mensuelles du comité. Elle a également mentionné son travail accompli de recherche de prestataires pour les repas.

Elle a expliqué que chaque membre reçoit annuellement un débours pour les heures de comité (jetons de présence).

Le comité a proposé de nommer au minimum un membre parent, mais idéalement deux, en prévision des prochaines échéances liées au déménagement à Vauderens. La Présidente a sollicité l'intérêt des parents présents pour cette responsabilité.

Mme Fontaine a suggéré d'envoyer un mail pour solliciter les candidatures.

Un parent, Guillaume Solarek, travaillant au CHUV, a proposé de rejoindre le comité.

Ont été élus par acclamation :

Les vérificateurs des comptes

- **Mme Winz et M. Hug (renouvellement)**

Les membres du comité

- **Sophie Progin, Présidente,**
- **Christine Ruef, Vice-Présidente,**
- **Stéphanie Perruchoud, secrétaire du comité,**
- **Nicolas Bourquenoud qui restera encore une année au maximum sa fille commençant l'école,**
- **Guillaume Solarek.**

La Présidente a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres.

Elle a annoncé que la prochaine réunion du comité se tiendra le mardi 25 juin 2024 à 19h30 à la Salle Communale d'Ursy.

8. Divers

Concernant le déménagement, il a été précisé que le personnel et la directrice auront la charge de l'organisation.

Mme Buffe a proposé son aide pour le déménagement. Il a été suggéré d'envoyer un mail aux parents pour organiser un soutien supplémentaire.

Une maman a exprimé sa gratitude envers le personnel de la nurserie pour la prise en charge de son enfant et la qualité de la communication.

Les semaines de fermeture de la crèche pour 2025 seront communiquées aux parents pour leur permettre de s'organiser.

La Présidente a remercié chaleureusement Madame Aurélie Fontaine pour sa précieuse contribution tout au long de l'année, soulignant son dévouement et son impact positif sur le comité.

L'assemblée a été clôturée officiellement à 21h40.

La Présidente a remercié les participant-e-s pour leur fidélité et leur confiance et leur a souhaité un bon retour et une excellente soirée.

Sophie Progin
Présidente

Florie Pico
Secrétaire-comptable